



Paris, le 29 mai 2018

Département Action Sociale, Éducative, Sportive et Culturelle
N/Réf : NJ/BM/SC
Dossier suivi par Bastien MORVAN

Retour d'expérience

Attribution des places en crèche

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, et Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat à l'égalité femmes/hommes, souhaitent confier à l'AMF et à Elisabeth Laithier, en particulier, le soin de conduire les travaux visant à établir un référentiel de bonnes pratiques sur l'attribution des places en crèche.

A cet égard, et dans l'optique d'identifier les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées, nous vous proposons de faire part de votre expérience d'élus sur la question de l'attribution des places en crèche.

INFORMATIONS GENERALES

M. ou Mme (Nom, Prénom) :

Fonction :

Nom de la commune / de l'intercommunalité :

Département :

Code géographique :

Email :

Tél :

1/ Votre collectivité gère-t-elle des établissements d'accueil du jeune enfant ?

- Oui : combien
- Non

2/ Avez-vous défini une politique d'attribution des places en crèche sur la base de certains critères ?

- Oui
- Non : Si non, pourquoi ?

3/ Comment sont établis les critères d'attribution ?

- Appui sur l'ABS ou un diagnostic formalisé des besoins de la population
- Inscription dans le Schéma Départemental de Services aux Familles
- Choix de l'équipe municipale
- Autre :

4/ Existe-t-il une hiérarchisation formalisée de ces critères ?

- Non, priorisation au cas par cas
- Oui, des degrés de priorité différents sont attribués à chaque critère
- Oui, mise en place d'un système de scoring
- Oui, autre :

Si oui, pouvez-vous cocher / hiérarchiser / scorer les critères ?

- Les familles dont la demande est plus ancienne
- Les familles habitant dans le quartier où la structure est implantée
- Les familles habitant dans la commune où la structure est implantée
- Les familles habitant dans les quartiers/communes ne bénéficiant pas d'EAJE
- Les deux parents sont actifs
- Un parent est à la recherche d'emploi
- Les deux parents sont en recherche d'emploi
- Familles monoparentales
- Familles nombreuses
- Familles pour lesquelles un frère/sœur a déjà été accueilli dans l'EAJE
- Familles n'ayant jamais bénéficié d'une place en EAJE
- Familles souhaitant obtenir une place pour deux jumeaux ou deux frères/sœurs
- Enfants en situation de handicap
- Enfants non handicapés
- Familles orientées par l'ASE
- Familles orientées par la PMI
- Familles en situation de précarité
- Personnel communal ou intercommunal
- Autre critère 1 :

- Autre critère 2 :
- Autre critère 3 :

Si oui, cette hiérarchisation a-t-elle vocation à être actualisée régulièrement ?

- Oui : Quelle périodicité ?
- Non

5/ L'ensemble des critères mentionnés sont-ils spécifiés à la population ?

- Oui : Par quel moyen ?
- Non

6/ Avez-vous concédé la gestion de certaines crèches à des organismes privés (lucratifs ou non) ?

- Oui
- Non

Si oui, avez-vous inséré dans l'appel d'offre des clauses spécifiques relatives aux critères d'attribution des places ?

- Oui : Quelles clauses ?
- Non

7/ Avez-vous formalisé une procédure d'attribution des places en crèche ?

- Oui : Pouvez-vous brièvement détailler le calendrier retenu :
.....
- Non

8/ Comment sont enregistrées les demandes d'inscription en crèche ?

- A la mairie
- A la crèche
- Par téléphone
- Par internet
- Autre :

9/ Recevez-vous les parents faisant la demande d'une place en crèche ?

- Oui, tout le temps
- Oui, à la demande des familles
- Non

10/ Une commission d'attribution des places en crèche est-elle réunie ?

- Oui, pour les places d'accueil régulier
- Oui, pour les places d'accueil occasionnel
- Oui, pour les places d'accueil d'urgence
- Non : Pourquoi ?

Si oui, qui compose cette commission d'attribution ?

- Maire ou adjoint au maire en charge de la petite enfance
- Elu d'opposition
- Directeur du service petite enfance
- Directeur EAJE
- Représentant des parents
- Autre 1 :
- Autre 2 :

11/ Existe-t-il une liste d'attente ?

- Oui, pour les places d'accueil régulier
- Oui, pour les places d'accueil occasionnel
- Non

Si oui, selon quelles modalités la liste d'attente est-elle mise à jour ?

- Les parents doivent actualiser leur demande
- Les EAJE rappellent les parents
- La mairie se charge de l'actualisation
- Autre :

12/ Comment les familles sont-elles informées :

- De l'attribution qui leur est faite d'une place en crèche
 - Courrier
 - Téléphone
 - Rendez-vous

- De la non-obtention d'une place en crèche
 - Courrier
 - Téléphone
 - Rendez-vous

13/ Quels sont les moyens utilisés par la commune pour informer sa population de la politique d'accueil du jeune enfant qu'elle entreprend ?

- Livret d'accueil pour les nouveaux habitants
- Site internet mis à jour
- Réunions publiques d'information
- Aucune information n'est délivrée
- Autre :

14/ Quelles difficultés rencontrez-vous dans le processus d'attribution des places en crèche ?

- Difficultés à établir une liste de critères en adéquation avec les spécificités territoriales
- Difficultés à établir une hiérarchie ou un système de classement des critères retenus
- Difficultés à mettre en place un système formalisé d'attribution des places en crèche
- Difficultés à trouver un consensus lors des phases d'attribution des places
- Difficultés à gérer les flux d'admission au cours de l'année
- Difficultés à obtenir une actualisation de la situation des familles
- Difficultés à faire face à la pression des familles demandeuses d'une place en crèche
- Autres difficultés :

15/ Quels éléments un référentiel sur l'attribution des places en crèche à destination des élus locaux devraient-il intégrer pour vous aider dans ce domaine ?

.....
.....
.....

16/ Avez-vous des remarques particulières (points de vigilance, bonnes pratiques identifiées, ...) à nous faire remonter sur cette question de l'attribution des places en crèche ?

.....
.....
.....